



La gazette cocumontaise - n° 15 www.cocumont-aquitaine.fr

Avril 2013

L'édito

Réforme des rythmes à l'école primaire : le temps de la réflexion.

Avec la publication du nouveau décret sur l'organisation du temps scolaire, la réforme des rythmes à l'école primaire est désormais engagée. Pour les élèves, comme pour tous les acteurs de l'Ecole - Municipalité, enseignants, parents d'élèves, personnels municipaux, milieu associatif - cette grande réforme entraînera des changements. Par voie de conséquence, elle engagera également la Collectivité sur de nouvelles organisations et de nouvelles dépenses dont il convient d'évaluer les coûts.

Afin de préparer au mieux cette (r)évolution des rythmes, la Municipalité a proposé, dans une vraie volonté de concertation et d'écoute, la création d'un Comité de Pilotage Local. Il regroupera les divers partenaires de l'Ecole et se mettra au travail dès ce printemps. Parmi ses objectifs, faire émerger des solutions pour l'organisation du temps péri-scolaire.

Un travail de fond qui ne peut s'exonérer d'une réflexion sur le long terme. Raison pour laquelle, lors de sa réunion du 21 février dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité des membres présents, le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Décision confirmée par un avis identique du Conseil d'école, quelques jours plus tard...

Le cadre est fixé ; à chacun de s'y investir pour favoriser la réussite et l'épanouissement de tous nos élèves !

Le Maire
Jean-Luc ARMAND.

UNE INAUGURATION EN GRANDES POMPES.

Des véhicules collés les uns derrière les autres, des vestiaires inexistantes et très froids l'hiver, des bureaux exigus, le centre de secours de Cocumont n'avait pas fière allure. Lors de sa visite en juillet 2008 et devant l'état de vétusté de la caserne, Francis DA ROS le président du SDIS 47, lança en forme de défi à Jean-Luc Armand "Si vous êtes prêts à mettre la main au portemonnaie, dans trois ans vous aurez un nouveau centre!".

Le calendrier a été un peu plus long que prévu mais le 10 mars 2013 restera un grand jour pour les hommes du feu de Cocumont. Près de deux cents personnes ont participé à l'inauguration du nouveau

centre de secours. Chacun a pu visiter, découvrir ce bel outil dont il est utile de rappeler la genèse. Tout est parti de ce mois de juillet 2008 où le SDIS 47 et le Conseil Général mettent en place un projet immobilier de remise à niveau des centres de secours du Lot-et-Garonne. Il comporte 17 opérations sur la période 2009-2013, pour un budget de 12 millions d'euros. Ce projet était guidé par le désir du Conseil Général et de son président Pierre Camani de maintenir ce service de proximité, vital pour la population dans un milieu rural. Un financement triparti fut proposé à savoir 1/3

à la charge des communes, 1/3 à la charge du SDIS 47, 1/3 à la charge du Conseil Général.

La municipalité donna le terrain pour l'euro symbolique. Il fallut convaincre les cinq municipalités des communes dont la population est protégée par le centre de secours de Cocumont. Romestaing, Marcellus, Samazan, Montpouillan et Guérin donnèrent leur accord, un grand pas était franchi. Le projet dont le coût final est d'environ 600 000€ a pu voir le jour. Comme l'ont rappelé les orateurs lors de l'inauguration, rien ne se serait

fait sans la volonté des municipalités de ces communes rurales aux budgets étiés et pour lesquelles cet effort représentait beaucoup. Le SDIS 47 a choisi le cabinet

d'architecte, à savoir H2R de Villeneuve/Lot. La première pierre fut posée le 28 janvier 2012. Des aléas climatiques, des désistements d'entreprises, des études de sol complémentaires ont retardé les travaux mais dorénavant les 23 hommes du feu, tous volontaires peuvent profiter de cette caserne moderne et fonctionnelle. Des garages spacieux, de vastes bureaux, des vestiaires chauffés, une belle salle de réunion, un parking bitumé et un espace de lavage, en résumé cette nouvelle caserne est un bel outil qui peut donner envie à de futures vocations.



Séance ordinaire du mardi 18 décembre 2012

- * Révision des loyers communaux :
Une petite augmentation est adoptée à l'unanimité.
- * Informations sur la nouvelle organisation du temps scolaire : Philippe BLANC fait un exposé sur le plan éducatif local.
- * Recensement :
Un montant de 2 257 € est alloué à la Commune pour rémunérer les 3 agents recenseurs recrutés. Vu les déplacements et les divers passages à effectuer, l'agent coordinateur propose de majorer la somme revenant à chacun. Proposition acceptée à l'unanimité.
- * Urbanisme :
Plusieurs terrains que la Commune envisagerait d'acquérir ont été évalués par France Domaine.
Divers fonds de concours étant attribués par VGA, et en particulier pour l'acquisition de terrains (y compris les frais annexes : bornage, acte notarié), la commission s'est penchée sur l'achat du terrain de l'indivision LARQUEY, situé le long de la rue de l'Aramon Noir, et de la petite maison de la famille CATHALOT, près du lavoir.
Une demande de subvention pour ces 2 projets doit être déposée avant le 31 décembre.
- * Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements et espaces publics :
présenté par Alain CONSTANS.
- * Espace cinéraire :
Trois entreprises ont été contactées. Le devis de l'entreprise BEZE – d'AMICO a été retenu, d'un montant de 6 330 €, pour 10 emplacements et un aménagement végétal.
- * Accessibilité de la Place des Vignerons :
Trois passages cloutés avec accès sur les trottoirs seront mis en place pour un montant de 952 €.
- * Création de voies nouvelles à GOUTZ et chemin de Couillouère, pour un montant de 16 241 €. Deux dossiers de subvention voirie sont établis.
- * Vie associative :
- L'achat d'une plancha pour les associations est demandé par Cocumont Vélo Passion

- les manifestations organisées pour le TELETHON ont permis de verser 4 070 €
- le Conseil d'Ecole demande que les murs des préaux soient repeints pour créer de nouvelles fresques.

Séance ordinaire du jeudi 21 février 2013

- * VGA :
Le Maire fait un compte-rendu du dernier Conseil Communaux et émet des inquiétudes quant aux aides et dotations diverses de l'Etat.
- * Réforme des rythmes scolaires :
Une délibération sera prise pour appliquer ces nouveaux rythmes à la rentrée 2014, à titre dérogatoire (sous réserve de l'avis du Conseil d'Ecole).
- * Patrimoine :
L'association « Cocumont, Mémoire et Patrimoine » a été créée.
Le Maire propose que la Commune adhère à la Fondation du Patrimoine, déclarée d'utilité publique, ce qui permettra une défiscalisation des dons.
Proposition acceptée à l'unanimité.
- * Travaux et chantiers :
- le diagnostic concernant l'état de la Vieille Eglise est en cours.
- la mise en place de l'espace cinéraire sera lancée dès que le temps le permettra. Un règlement sur la cession des emplacements sera élaboré.
- la fin des travaux concernant le trottoir sécurisé allant à la Halle des Sports est prévue pour le mois de mai.
- * Urbanisme :
Des informations sont données sur les possibilités de financement d'une étude dans le cadre du programme « Leader » de valorisation des paysages pour la prairie située en bas de la Salle des Fêtes.
- * Vie associative :
Proposition d'achat d'une plancha pour 399 € : elle ne devra être utilisée que par les associations de COCUMONT. La gestion sera assurée par Christian TOURENNE.

TELETHON 2012 : BILAN SATISFAISANT !

Que l'on évoque le bilan financier ou le bilan moral, le TELETHON 2012 a été une belle réussite : 4 070,16 € exactement ont pu être reversés à l'A. F. M. (Association Française contre les Myopathies), soit 1 468,55 € de plus qu'en 2011.

L'innovation de cette édition a été la mise en place d'une grande bourriche (avec plus de 40 lots), qui a généré un bénéfice de 1 023,50 €.

Les organisateurs tiennent à remercier vivement les donateurs de lots, les bénévoles, les associations, et plus particulièrement les pompiers, les parents d'élèves, les élèves et les enseignants, les danseurs de Choréa, les participants aux manifestations, tous ceux qui ont permis cette belle réalisation.



UN BALLON POUR L'ÉCOLE

La classe de CM1/CM2 de l'école participe à un projet scientifique intitulé « Un ballon pour l'école ».

Il s'agit d'un projet en partenariat avec le Centre National d'Etudes Spatiales et Planète Sciences. Chaque année Planète Sciences sélectionne quelques classes ayant déposé leur dossier de candidature : pour l'année scolaire 2012/2013, 65 classes du lycée au primaire ont été retenues dont 12 primaires.

Le but est de construire une nacelle contenant des expériences en fonction des questions des élèves, celle-ci est ensuite incluse dans une chaîne de vol d'un ballon stratosphérique, c'est à dire un ballon gonflé à l'hélium et montant jusque dans la stratosphère (30km d'altitude environ). La chaîne de vol est constituée, en plus du ballon et de la nacelle, d'un réflecteur radar pour les aiguilleurs du ciel et d'un parachute pour la descente de la nacelle. Un médiateur scientifique accompagne la classe et vient 3 fois dans l'année voir l'évolution du travail et donner toutes les informations techniques nécessaires. La construction de la nacelle doit répondre à un cahier des charges rigoureux pour des raisons de sécurité. Le jour du lâcher seul un aéro-technicien donne son accord pour l'envol après avoir vérifié que chaque point du cahier des charges a été respecté.

Après différentes propositions des élèves, il a été décidé de mesurer la variation de température à l'extérieur et à l'intérieur de la nacelle durant le vol, la pression atmosphérique, la luminosité, et de prendre des photos depuis la nacelle. En classe, durant les séances de sciences, les enfants ont travaillé sur l'atmosphère, l'air, la transmission du mouvement (engrenages,...), l'électricité. Ils ont fait de nombreuses expériences, manipulé, mesuré, fait des schémas, ...

Des capteurs de température, de lumière, un système de déclenchement automatique de l'appareil photo, un montage pour mesurer la variation de la pression atmosphérique ont été réalisés. La nacelle



Travail de recherches en groupe

est en cours de construction. Les différentes mesures enregistrées seront envoyées au sol par télémesure grâce à un émetteur (Kiwi) prêté par le CNRS ; les élèves installeront un récepteur et recevront les données sur un ordinateur sous forme de graphiques. Ils interpréteront ensuite les données reçues. Pour voir les photos prises depuis la nacelle, il faudra récupérer cette dernière, ce qui n'est pas garanti. Un traceur GPS pourrait être embarqué afin qu'il envoie les coordonnées GPS de sa position quand il aura atterri. Sur la nacelle l'adresse de l'école est inscrite au cas où une personne récupérerait la nacelle.

Le jour du lâcher du ballon, (sûrement en juin, la date exacte n'est pas encore fixée), sur le stade de Cocumont, la population sera invitée à venir assister à cet événement. Les enfants vous attendent nombreux ce jour-là.

La vie des associations

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À COCUMONT : "COCUMONT MÉMOIRE ET PATRIMOINE" CMP !

A l'initiative de la municipalité, nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de la 24^{ème} association cocumontaise, vendredi 8 février 2013 à la Salle des Fêtes. Dédiée à la sauvegarde du patrimoine architectural, historique et culturel du village, ainsi que de son animation, elle porte le nom de « Cocumont Mémoire et Patrimoine ». La trentaine de personnes présentes a adopté les statuts et élu le Conseil d'Administration. L'association a été enregistrée par la Sous-Préfecture le 19 février.

En réunion le 13 février, les 15 membres du Conseil d'Administration ont élu le premier Bureau, composé de 7 postes : Denis Mourguet (Président) ; Jean-Pierre Lagaüzère (Vice-Président « Mémoire ») ; Daniel De Luca (Vice-Président « Bâti ») ; Marie-Ange Dupont et Sylvie Bergé (secrétaire et secrétaire adjointe) ; Jean-Bernard Garbay et Christian Labat (trésorier et trésorier adjoint).

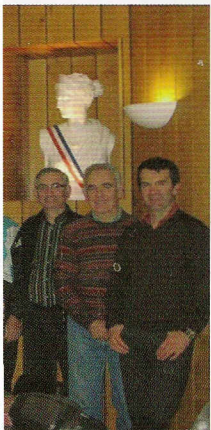
Par ailleurs 2 commissions ont été créées : la commission « Animation » sous la houlette de Jean-Paul Laffiteau et la commission « Communication et Partenariat » provisoirement assumée par Jean-Luc Armand et Cécilia Ducos.

Le 5 mars, une seconde réunion du Conseil a établi les éléments administratifs nécessaires au fonctionnement de l'association, notamment l'assurance et la trésorerie.

L'association n'exemptera pas la municipalité de ses devoirs d'entretien du bâti public dont elle a la responsabilité, mais entreprendra des actions complémentaires, l'objectif étant de transmettre à nos enfants et petits-enfants nos monuments, notre culture et ce qui a marqué notre histoire.

Les premières réalisations, qui seront modestes, vont être rapidement proposées. Elles feront appel aussi bien aux actions bénévoles qu'à l'appui de compétences extérieures.

La bonne humeur, la motivation et même l'enthousiasme des cocumontais soucieux de maintenir la diversité de notre patrimoine présagent du succès du « CMP ». L'adhésion sera à prendre auprès du trésorier pour une cotisation annuelle qui sera fixée en Assemblée Générale au mois d'avril.



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ENERGIE 2013 DE VGA

Vous envisagez des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation ou de réhabilitation totale d'un logement ancien que vous occupez ou louez ? Des subventions existent.

L'OPAH Energie : quels objectifs ? promouvoir les économies d'énergie dans le logement ; traiter les situations d'habitats très dégradés ; créer des logements adaptés aux personnes handicapées / personnes âgées ; remettre sur le marché locatif des logements vacants.

L'OPAH Energie s'adresse aux propriétaires bailleurs engagés ou souhaitant s'engager dans un conventionnement (loyers plafonnés) ou aux propriétaires occupants ne dépassant pas un **certain niveau de ressources** et ayant acquis leur bien avant le **1^{er} janvier 2007**.

L'OPAH Energie : quels travaux subventionnés ? Les travaux subventionnés sont en priorité ceux relatifs aux économies d'énergie (isolation, menuiseries extérieures, chauffage performant, système de ventilation...), ainsi que les travaux d'adaptation du logement aux personnes handicapées / personnes âgées, mais également les réhabilitations totales incluant du gros œuvre (toiture, maçonnerie, raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement...), du second œuvre (électricité, plomberie, sanitaire...) et enfin, les travaux de sortie d'insalubrité, de péril.

Ne sont pas éligibles les travaux de finitions (les revêtements de sols et/ou de murs, les ravalements / enduits de façade et les aménagements extérieurs au logement).

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

L'OPAH Energie : quelles conditions ? Le logement doit avoir au moins de 15 ans (ou + de 10 ans pour les travaux d'adaptation au handicap).

Pour les **propriétaires bailleurs**, l'habitation doit être mise en location à titre de résidence principale avec un loyer conventionné, pendant au minimum 9 ans, à des locataires n'excédant pas un certain niveau de ressources. Le taux d'aide dépend de la nature des travaux envisagés et du type de loyer pratiqué après travaux (social ou très social).

Pour les **propriétaires occupants**, le logement doit être acquis avant le 1^{er} janvier 2007 et occupé à titre de résidence principale pendant au moins 6 ans après travaux.

Le taux d'aide dépend de la nature des travaux envisagés et des ressources du propriétaire.

Où s'adresser ? Le service Habitat de VGA (05 53 64 96 01) ainsi que la Mairie de COCUMONT (05 53 94 51 34)

Dates des lotos

Avril

Dimanche 7 – Aînés ruraux
Dimanche 14 – Les Amis du Lac

Mai

Dimanche 26 – Aînés ruraux

Juin

Dimanche 16 – Aînés ruraux

Juillet

Dimanche 7 – Aînés ruraux

Les dates à retenir

Avril

Lundi 1^{er} – Tournoi de basket
Samedi 13 – Repas théâtre (Dental Garonne Sénégal)
Samedi 20 – Repas Pétanque
Dimanche 21 – Journée Cyclo-cocumontaise
Vendredi 26 – Concert « Chœur d'hommes en Albret », à l'Eglise
Samedi 27 et Dimanche 28 – De ferme en ferme

Mai

Vendredi 3 – Collecte de sang
Jeudi 9 – Repas Aînés ruraux
Samedi 25 – Concert « Gospel », à l'Eglise
Jeudi 30 – Théâtre de l'Ecole

Juin

Dimanche 2 – Repas Ablette Meilhanaise et Goujon Cocumontais
Vendredi 7 – Marché festif
Vendredi 14 – Marché festif
Vendredi 21 – Marché festif + Fête de la Musique (C.P.E.)
Dimanche 23 – Vide-greniers
Vendredi 28 – Collecte de sang
Dimanche 30 – Kermesse de l'Ecole

Juillet

Samedi 6 et Dimanche 7 – Rencontres noms burlesques à VINSOBRES (Drôme)
Dimanche 14 – Escargolade
Samedi 27 et dimanche 28 – FESTIVINO

Le carnet cocumontais du 13 décembre 2012 au 11 mars 2013

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de
✉ MANSENCAL Lucas, né le 08 février 2013 à MARMANDE
Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :
✉ BERVEILLER Magdalena Franziska, épouse BIRABEN, décédée le 01 janvier 2013.
✉ DAL CIN Jacques, décédé le 06 janvier 2013.

Directeur de la publication : J-L Armand ; Rédacteurs : Mmes Lafitte, De Luca ; MM. Biason, Constans, Kumurdjian, Tourenne ;
Photos : Biason ; Kumurdjian ; Tourenne

La feuille de vigne (journal municipal de Cocumont), éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre gratuit à tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB <http://www.cocumont-aquitaine.fr> ;

Contact : communedecocumont@wanadoo.fr

Mairie, place des vigneron, 47250 Cocumont. 05 53 94 51 34

ISSN : 2264-8771 - Imprimé par Yesprint.fr

